

CHAPITRE 6

LE TOURISME AU CANADA ET SES DIVERSES FACETTES ÉCONOMIQUES¹

*Jacques Delisle et Sylvain Venne,
Division des comptes des
revenus et dépenses
Statistique Canada*

Introduction

Le tourisme touche à plusieurs secteurs d'activité économique. On a qu'à penser aux hôtels, aux agences de voyages, aux compagnies aériennes et aux restaurants qui dépendent, à un degré divers, du tourisme. Ainsi, le tourisme n'est pas en soi une seule industrie, mais constitue plutôt un amalgame de plusieurs d'entre elles. Tant par sa complexité ou ses diverses ramifications que par son ampleur, le phénomène du tourisme suscite bon nombre d'interrogations.

Quelle est l'importance véritable du tourisme au pays ? Quel est le montant des dépenses touristiques totales effectuées au Canada ? Est-on en mesure de dégager une tendance au niveau de ces dépenses, que ce soit en tenant compte de l'inflation ou non ? Quelle est la part de ces dépenses qui est effectuée par des visiteurs étrangers ou des Canadiens ? Est-ce que cette proportion a augmenté ou diminué au cours des dernières années ? Quelle est la contribution du tourisme dans la production de biens et services au niveau de l'économie totale ? Combien d'emplois sont générés par l'activité touristique ? Quel est le taux d'inflation pour les biens et services touristiques et ce taux croît-il plus vite que l'ensemble de l'économie ? Quelle est la part du tourisme dans le revenu total d'un bien ou d'un service ? Quelles sont les recettes gouvernementales attribuables au tourisme ?

Le présent chapitre tentera, avec l'aide de l'information contenue dans le Compte Satellite du Tourisme (CST) et des Indicateurs Nationaux du Tourisme (INT), de répondre à ces diverses questions. L'analyse portera plus particulièrement sur les années 1997 et 1998², tout en offrant une perspective historique.

Avant de s'engager sur cette voie, il est important de bien cerner ce que l'on veut mesurer. La définition du tourisme qu'on retrouve dans le CST et les INT est celle adoptée par l'Organisation mondiale du tourisme et la Commission statistique des Nations Unies, et se lit comme suit : "les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs". Comme on peut le constater, cette définition

Qu'est-ce que le Compte Satellite du Tourisme ?

- Ensemble de statistiques qui mesurent de façon très détaillée et à des intervalles précis la structure et l'importance du tourisme au Canada en termes de production, de dépenses et d'emploi.
- Utilise l'information de diverses sources, tant du côté de l'offre que de la demande de produits et services touristiques.
- Fait la synthèse de l'information dans un cadre conceptuel intégré, i.e. celui du Système des Comptes Nationaux.
- Permet une comparaison avec les autres industries au sein de l'économie canadienne.

Du Compte Satellite aux Indicateurs Nationaux du Tourisme

Les Indicateurs Nationaux du Tourisme

- Montrent la situation et l'évolution du tourisme sur une base trimestrielle.
- Permettent une mise à jour du Compte Satellite.
- Paraissent quatre-vingt dix jours après le trimestre de référence.
- Sont le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada et la Commission canadienne du Tourisme.

est à la fois vaste et générale. Elle est vaste puisqu'elle inclut non seulement les voyages à des fins personnelles, mais aussi ceux dont la raison principale du déplacement sont les affaires. La définition est générale puisqu'elle ne tente pas de clarifier la notion d'environnement usuel. Chaque pays est donc libre d'utiliser ses propres critères afin d'en arriver à une application pratique et de refléter sa propre spécificité. Au Canada, le critère de distance est utilisé. Ainsi, de façon générale, on considère les voyages³ des Canadiens voyageant au pays à 80 kilomètres (aller) ou plus de leur domicile; à cela s'ajoutent les visiteurs étrangers (ou non-résidents) en voyage au Canada. Les dépenses associées à ces deux composantes, lorsque prises ensemble, nous permettent d'obtenir "la demande touristique totale au Canada". Quant aux résidents canadiens en voyage à l'extérieur du pays, ils sont par

ailleurs pris en compte dans la définition générale du tourisme.

L'utilisation touristique de certains biens et services

Certains biens ou services sont considérés comme "touristiques" lorsqu'une part significative de leur demande totale au pays provient des visiteurs. Les grandes catégories de biens et services touristiques sont le transport, l'hébergement, la restauration et autres (services récréatifs et agences de voyages principalement). A l'intérieur de celles-ci, on retrouve des dépenses au titre du transport aérien de passagers et de l'essence pour les automobiles, des motels et terrains de camping, des repas et boissons alcoolisées servis par les établissements licenciés. Or, il apparaît immédiatement que certains biens et services touristiques ne sont pas achetés uniquement ou totalement par des visiteurs. En d'autres mots, que le contenu touristique varie considérablement d'un à l'autre ou, en termes techniques, que le ratio demande / offre est faible ou élevé. Par exemple, une très grande part de l'offre de services d'hébergement est consommée par des touristes. Par contre, seulement un faible pourcentage des dépenses effectuées dans des restaurants peut être attribuable à des visiteurs, la majeure partie étant associée aux résidents locaux. Il en est de même pour l'essence où la consommation à des fins autres que touristiques est très élevée. Le tableau de la page suivante présente la part de la demande dans l'offre des biens et services touristiques selon le Compte Satellite du Tourisme.

Ainsi, 93% des recettes du transport aérien de passagers provenaient du tourisme alors que ce pourcentage se situe à 92,1% dans le cas de l'hébergement dans les hôtels. Certains pourraient croire que ces pourcentages devraient s'élever à 100%, i.e. que la totalité des revenus sont attribuables aux touristes. Or, il faut se rappeler la définition même du tourisme, laquelle exclut certaines catégories de voyageurs, tels les étudiants, les migrants, les diplomates. Qui plus est, dans le cas des services d'hébergement, les résidents locaux font une certaine utilisation de ces établissements. Pour les deux autres types de dépenses cités précédemment, i.e. les services de restauration et l'essence, les ratios demande / offre s'élèvent à 19,5% et 22,9% respectivement.

Tableau explicatif 6.1
Part du tourisme dans l'offre intérieure⁴

Biens et services touristiques	%
Transport aérien, passager	93,0
Transport ferroviaire, passager	90,6
Transport par eau, passager	85,8
Autobus interurbain, nolisé et d'excursion	88,6
Taxis	22,3
Location de véhicules	82,9
Réparations et pièces de véhicules	17,9
Carburant de véhicules	22,9
Total du transport	39,8
Hôtels	92,1
Motels	94,7
Camping	88,8
Pourvoyeurs	90,1
Autres types d'hébergement	74,9
Total de l'hébergement	91,6
Repas provenant des :	
Services d'hébergement	38,3
Services de restaurant	19,5
Autres branches touristiques	19,4
Boissons alcooliques provenant des :	
Services d'hébergement	23,4
Services de restauration	17,7
Autres services touristiques	17,8
Total de la restauration	20,9
Loisirs et spectacles	23,6
Services d'agences de voyages	98,1
Frais de conférence	92,1
Total des autres biens et services touristiques	31,6
TOTAL DES BIENS ET SERVICES TOURISTIQUES	36,1

Source : Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009-XPB au catalogue.

Les divers éléments de la demande touristique au Canada

Cette section vise à répondre aux questions concernant le montant des dépenses touristiques effectuées par les divers visiteurs, qu'ils soient non-résidents ou Canadiens⁵.

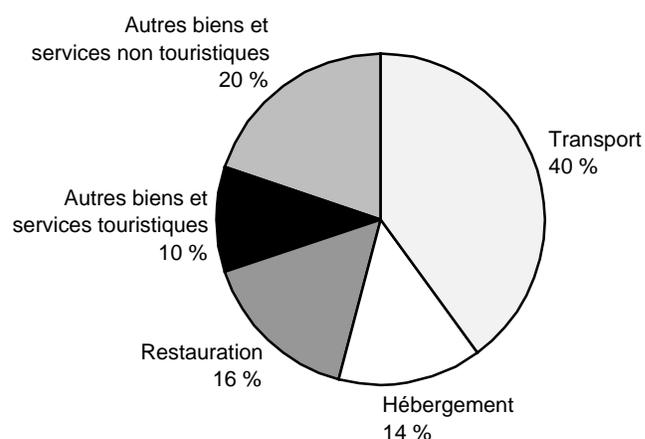
La demande touristique au Canada

Les dépenses touristiques au Canada ont atteint 44,0 milliards de dollars en 1997, en hausse de 5,3 %, comparativement à 4,7 % en 1996. On observe un ralentissement marqué de la croissance des exportations et un redressement de la demande intérieure qui sont les deux composantes de la demande touristique au Canada. Le taux de croissance des exportations a diminué de moitié, passant de 10,4 % en 1996 à 5,2 % en 1997, tandis que le rythme de la croissance de la demande intérieure a doublé passant de 2,6 % à 5,3 % au cours de la même période.

Cependant, corrigée pour l'inflation, la croissance des dépenses touristiques au Canada a diminué pour une troisième année de suite s'établissant à 2,5 %, la plus faible hausse depuis 1992. Cette décélération est en grande partie imputable aux dépenses des non-résidents dont la croissance en 1997 est plus faible et ce dans toutes les grandes catégories de dépenses. Les séjours d'une nuit ou plus qui sont plus coûteux ont augmenté de seulement 1,9 %, alors que les voyages d'un jour ont augmenté plus rapidement (5,8 %).

La catégorie des dépenses en transport est de loin la plus importante comptant à elle seule pour 40 % des dépenses touristiques totales au Canada en 1997. Viennent ensuite les dépenses pour les autres biens et services non touristiques (20 %), les dépenses en restauration (16 %), les dépenses en hébergement (14 %) et les dépenses pour les autres biens et services touristiques (10 %). En 1997,

Figure 6.1
Composition de la demande touristique au Canada



Source : Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009-XPB au catalogue.

toutes ces grandes catégories de dépenses étaient en hausse. Parmi celles-ci, la catégorie des autres biens et services touristiques, qui est composée principalement des services de récréation et de loisirs (63 %) et des services d'agences de voyages (34 %), s'est accru de 6,8 % soit la plus forte hausse parmi les grandes catégories. Au deuxième rang, on retrouve les dépenses en transport qui ont augmenté de 6,6 %. Les dépenses en transport aérien, qui comptaient pour plus de la moitié des dépenses en transport (56 %), ont augmenté le plus rapidement (10,3 %) de toutes les composantes des dépenses et obtiennent leur meilleure performance depuis 1987, ce qui n'est pas étranger à la signature, en février 1995, de l'Accord Ciel Ouverts entre le Canada et les États-Unis⁶.

La demande intérieure

La demande intérieure, qui comptait pour 71 % de la demande totale au Canada, s'est accru de 5,3 % en 1997, le taux de croissance le plus élevé depuis 1990. En tenant compte de l'inflation, la demande intérieure a augmenté de 2,1 % soit la plus forte hausse depuis 1993.

Le nombre total des voyages des Canadiens à l'étranger a diminué de 2,6 %. Les voyages aux États-Unis, qui représentaient 93 % du total, ont diminué de 3,3 % alors que ceux dans les autres pays augmentaient de 8,5 %. Le taux de change Canada – États-Unis a encouragé les Canadiens à voyager au pays plutôt que de voyager aux États-Unis en 1997.

Tableau explicatif 6.2
Demande touristique au Canada - 1997

	Demande touristique intérieure au Canada	Variation en pourcentage année précédente	Demande des non-résidents (Exportations touristiques)	Variation en pourcentage année précédente	Total Demande touristique au Canada	Variation en pourcentage année précédente
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Transport	14 280	7,1	3 347	4,4	17 627	6,6
Transport aérien de passagers	7 909	11,7	1 889	5,0	9 798	10,3
Transport ferroviaire de passagers	132	5,6	71	6,0	203	5,7
Transport par autobus interurbain	397	3,9	168	5,7	565	4,4
Location de véhicules	353	0,3	549	1,7	902	1,1
Réparations et pièces de véhicules	1 829	-2,1	69	3,0	1 898	-1,9
Carburant de véhicules	3 229	3,8	398	3,4	3 627	3,7
Autres moyens de transport	431	4,1	203	8,0	634	5,3
Hébergement	3 375	1,0	2 813	8,7	6 188	4,4
Hôtels	2 399	-0,1	2 214	10,8	4 613	4,8
Motels	584	3,0	324	4,2	908	3,4
Autres types d'hébergement	392	5,7	275	-1,1	667	2,8
Restauration	4 174	4,2	2 911	5,5	7 085	4,7
Repas, services d'hébergement	573	3,8	400	1,3	973	2,7
Repas, services de restauration	2 524	4,9	1 783	6,6	4 307	5,6
Alcool, services d'hébergement	294	2,4	241	3,4	535	2,9
Alcool, services de restauration	635	2,1	390	6,0	1 025	3,5
Repas et alcool, autres services	148	6,5	97	6,6	245	6,5
Autres biens et services touristiques	3 275	8,2	1 169	3,3	4 444	6,8
Loisirs et spectacles	1 745	7,5	1 073	3,1	2 818	5,8
Services d'agences de voyages	1 479	9,9	50	0,0	1 529	9,5
Frais de conférence	51	-13,6	46	12,2	97	-3,0
Total, biens et services touristiques	25 104	5,9	10 240	5,7	35 344	5,8
Total des autres biens et services	6 149	3,1	2 494	3,1	8 643	3,1
Dépenses touristiques totales	31 253	5,3	12 734	5,2	43 987	5,3

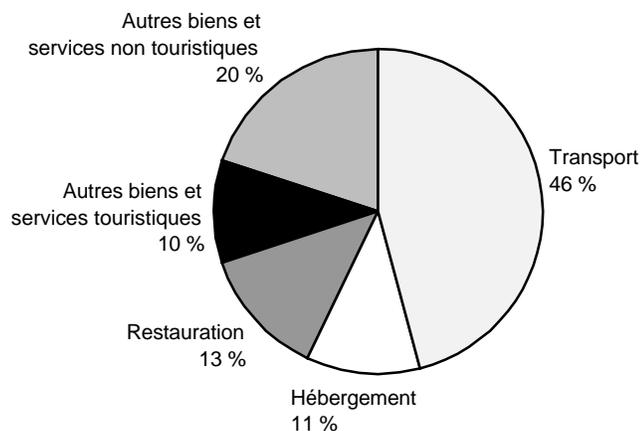
Source : Indicateurs nationaux du tourisme n° 13-009-XPB au catalogue.

La demande pour les autres biens et services touristiques affiche la plus forte hausse (8,2 %), les services d'agences de voyages augmentant de 9,9 %. Les services de transport qui représentent près de la moitié de la demande intérieure viennent au second rang avec un taux de croissance de 7,1 %. Suivent les dépenses en services de restauration (4,2 %) et les dépenses en services d'hébergement (1,0 %) qui représentaient respectivement 13 % et 11 % de la demande intérieure totale.

En 1997, la demande intérieure pour les services de transport aérien s'est accru de 11,7 %, soit le taux de croissance le plus élevé de toutes les composantes puisque les dépenses d'opération de véhicules particuliers ont augmenté de 1,5 % alors que les autres dépenses en transport ont progressé de 4,2 %.

Figure 6.2

Composition de la demande intérieure



Source : Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009-XPB au catalogue.

Les dépenses en service de restauration ont augmenté de 4,2 %, un taux presque quatre fois supérieur à l'année précédente. Les repas servis par les restaurants ont crû de 4,9 % tandis que ceux servis par les services d'hébergement augmentaient de 3,8 %.

La demande des non-résidents

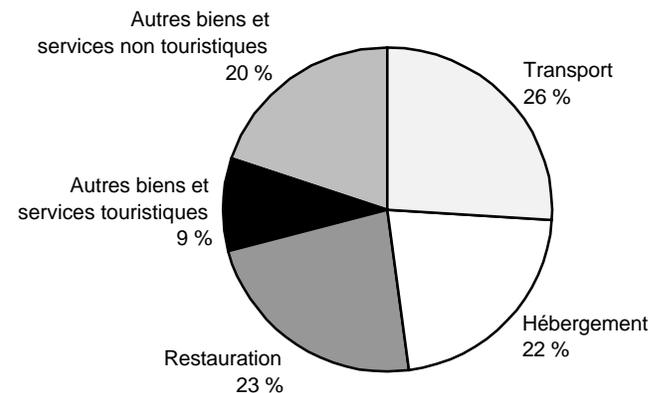
Le taux de croissance de la demande des non-résidents (exportations) a diminué de moitié passant de 10,4 % en 1996 à 5,2 % en 1997, soit le taux le plus faible observé depuis 1992. Cependant, la part de la demande des non-résidents dans la demande totale est passée de 22 % en 1989 à 29 % en 1997. Le nombre de voyageurs en provenance des États-Unis a progressé de 5,2 %, alors que notre devise s'affaiblissait vis-à-vis du dollar américain.

Le nombre de visiteurs du même jour s'est accru de 6,0 % tandis que les séjours d'une nuit ou plus augmentaient de 3,8 %. Le nombre de voyageurs des autres pays a chuté de 4,2 % après une hausse de 10,6 % en 1996. Le nombre de voyageurs européens et en provenance de l'Asie-Pacifique était en baisse de 2,2 % et 8,1 % respectivement, alors que le dollar canadien s'appréciait par rapport à ces devises et que la crise financière faisait rage dans certains pays asiatiques.

Les services d'hébergement, qui comptent pour 22 % des dépenses des non-résidents, affichent la plus forte augmentation (8,7 %). La principale composante soit les dépenses dans les hôtels a augmenté de 10,8 % surpassant de plus du double l'augmentation des dépenses dans les motels (4,2 %). Au deuxième rang, on retrouve les dépenses en services de restauration qui se sont accrues de 5,5 %, comptant pour 23 % des dépenses. Dans cette catégorie, les repas servis par les services de restauration ont augmenté de 6,6 %.

Figure 6.3

Composition des exportations



Source : Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009-XPB au catalogue.

Les dépenses des non-résidents en transport comptent pour 26 % des exportations totales, le transport aérien qui représente à lui seul plus de la moitié du total des dépenses en transport s'est accru de 5,0 %.

Les dépenses des non-résidents en autres biens et services touristiques se sont accrues de 3,3 %, les loisirs et spectacles augmentant de 3,1 %. Comme les chiffres le démontrent, les non-résidents consomment très peu de services des agences de voyages canadiennes.

Le Produit intérieur brut (PIB) touristique

Le PIB touristique permet de comparer les activités découlant du tourisme à celles des autres branches de l'économie et d'en déterminer l'importance relative. Le PIB touristique au coût des facteurs a atteint 19,2 milliards en 1998 soit 2,5 % du PIB de l'ensemble de l'économie. Il s'agit d'un taux similaire à celui de 1990 où il atteignait 2,3 %. Alors que le PIB total augmentait d'environ 30 % sur la période 1990-1998, le PIB touristique s'élevait de 43 % au cours de la même période.

Le PIB touristique au coût des facteurs est la somme de la valeur ajoutée par chaque branche touristique et non touristique générée par la fourniture de biens et services aux touristes et aux visiteurs d'un jour. Une branche d'activité est dite "touristique" si elle fournit des biens et services aux visiteurs et qu'en absence de tourisme, elle cesserait d'exister ou continuerait d'exister mais à un niveau sensiblement réduit.

Les estimations du PIB touristique sont calculées dans le cadre du Compte satellite du tourisme de 1988 et 1992. Pour les autres années, le PIB touristique est généré à partir d'un modèle d'impact économique du tourisme (MIET). Ce modèle comptable se fonde sur les matrices des entrées, des sorties et de la demande finale des tableaux des entrées-sorties et sur le Compte satellite du tourisme. Les matrices des entrées-sorties relient les branches d'activité et les biens et services ainsi que les ventes de certaines branches aux achats d'autres branches et à la demande finale. Le MIET repose également sur les données les plus fiables et les plus récentes sur le tourisme, telles que les Indicateurs nationaux du tourisme, l'enquête sur les voyages internationaux et l'enquête sur les voyages des Canadiens.

Le MIET permet aussi de voir comment des variations hypothétiques de la demande touristique entraînent des changements dans la fourniture, la distribution et la répartition des biens et services dans la chaîne de production du secteur des entreprises. La somme des effets directs et indirects donne les effets totaux d'une dépense donnée. L'effet direct est mesuré par la hausse de la production des établissements directement en contact avec les visiteurs tels les hôtels et restaurants. Les fournisseurs de ces établissements verront leur production augmenter indirectement. Par exemple, une hausse de la demande de repas dans les restaurants profite directement à l'industrie de la restauration et indirectement à l'industrie alimentaire et ensuite à l'agriculture. Les multiplicateurs des

tableaux des entrées-sorties n'incluent pas les effets induits des dépenses faites par ceux ayant reçu un revenu pour leur travail ou leur capital.

L'emploi dans le tourisme au Canada

Toute entreprise, peu importe le secteur d'activité dans lequel elle est engagée, utilise à divers degrés une combinaison de matériel (capital) et de main-d'œuvre (travail) dans son processus de production. Le tourisme n'échappe pas à cette règle. La part importante de la composante travail est peut-être ce qui caractérise le tourisme, puisque ce dernier est généralement reconnu comme un "secteur" fortement orienté vers le service. La demande de biens et services touristiques par les visiteurs, les changements technologiques, la compétition entre firmes et les diverses politiques gouvernementales ne sont que quelques uns des facteurs qui peuvent influencer le niveau et la structure de l'emploi dans le domaine touristique.

Le Compte Satellite du Tourisme (CST) et les Indicateurs Nationaux du Tourisme (INT) procurent aux décideurs politiques, gens de l'industrie touristique, chercheurs et aux utilisateurs en général une information pertinente sur l'ampleur et la composition de la main-d'œuvre dans le tourisme⁷. C'est ainsi que pour l'année 1997, le tourisme a généré 503 200 emplois, soit une hausse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes occupées imputable au tourisme dans le transport a progressé de 5,1 % au cours de 1997, étant ainsi grandement responsable de la hausse générale. Le transport aérien a notamment fait bonne figure, avec une croissance de près de 9 % par rapport à 1996.

Définition de l'emploi

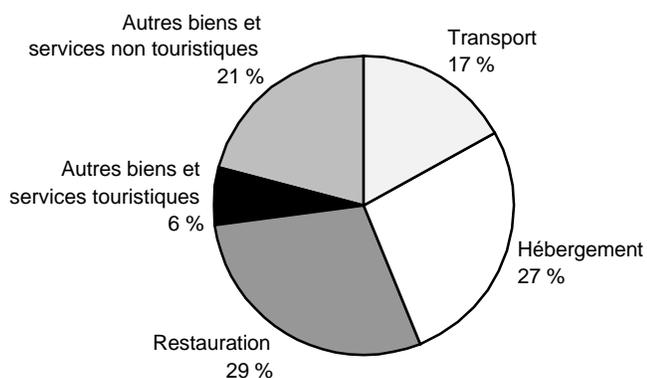
L'emploi attribuable au tourisme est exprimé en termes de personnes occupées, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, une personne travaillant 15 heures par semaine a le même poids qu'une autre travaillant 40 ou 50 heures par semaine. Ces estimations ne se fondent donc pas sur le concept d'équivalence à temps plein.

En analysant l'ensemble de la période 1986⁸ - 1997, on constate que l'emploi total attribuable au tourisme a progressé de 19,5 %, passant de 420 900 en 1986 à 503 200 en 1997. En comparaison, le niveau de l'emploi dans le secteur total des entreprises a évolué à un rythme

inférieur, la croissance n'ayant été que de 12,5 %. Au cours de ces onze années, la récession de 1990-91 a évidemment eu des effets négatifs sur le niveau d'emploi dans le domaine touristique et des entreprises en général⁹. De son sommet d'avant la récession du quatrième trimestre 1989 (données désaisonnalisées) au creux de la vague d'emploi du premier trimestre 1992, l'emploi a chuté de 4,1 % pour le secteur total des entreprises. L'emploi touristique a quant à lui été plus fortement touché, diminuant de 5,4 % du quatrième trimestre 1989 (données désaisonnalisées) au troisième trimestre 1991.

Du nombre total de 503 000 emplois, 395 000 se retrouvaient dans les branches d'activités touristiques, soit le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs et spectacles et les agences de voyages. Les quelques 108 000 autres se retrouvaient dans les branches d'activité autres que proprement touristique, mais dont l'emploi était relié aux dépenses des visiteurs. Parmi les branches d'activités touristiques, on retrouvait le plus grand nombre de personnes employées (140 600) dans la restauration. Quant à l'hébergement, elle suivait de près avec quelque 137 400 ou 27,3 % des emplois totaux. Les branches d'activités touristiques du transport (87 400) et des loisirs et spectacles ainsi que des agences de voyage (29 800) ferment la marche.

Figure 6.4
Composition de l'emploi dans le tourisme par branche d'activité en 1997



Source : Indicateurs nationaux du tourisme, n° 13-009-XPB au catalogue.

Recettes des gouvernements imputables au tourisme

Outre les variables de dépenses, d'emploi et de Produit Intérieur Brut (PIB), il existe une autre variable qui permet de quantifier l'importance du tourisme au pays. Il s'agit de la part des revenus des gouvernements qui sont attribuables au tourisme. La taxe sur les produits et services (TPS) qu'un individu doit payer lorsqu'il séjourne dans un hôtel est un bon exemple de taxe perçue par les gouvernements et qui est reliée directement au tourisme. Une étude¹⁰ a été menée afin de mesurer ce phénomène.

Les revenus des gouvernements proviennent de diverses sources, que ce soit via la taxation (source fiscale), via des revenus générés à même leurs avoirs ou par leurs sociétés de la couronne ou, dans une moindre mesure, via la vente de biens et services. Or, il est important de noter que l'étude ne considère que les recettes provenant de source fiscale, i.e. soit par le prélèvement d'impôts indirects ou directs¹¹. Qui plus est, seule une partie de ces derniers a été prise en compte, les impôts directs sur les revenus d'emploi, les bénéfices des sociétés étant notamment exclus. L'étude fait une grande utilisation des renseignements fiscaux de Revenu Canada.

Ainsi, en 1992, l'ensemble des gouvernements a prélevé 169,5 milliards de dollars des sources qui ont été pris en compte dans l'étude. Environ 4,8 % des recettes ou 8,1 milliards de dollars peuvent être directement imputés au tourisme. Les impôts directs sur les revenus d'emploi dans le secteur des entreprises ont atteint 73,1 milliards de dollars pour les trois paliers de gouvernements. La part attribuable au tourisme se chiffrait à 3,5 % ou 2,6 milliards de dollars. Les impôts indirects sur les entreprises ont rapporté 47,8 milliards de dollars, dont 2,5 % du total ou 1,2 milliard de dollars directement imputables au tourisme. Les impôts indirects sur les ventes des entreprises aux acheteurs finaux ont atteint 48,7 milliards de dollars, dont 9,0 % ou 4,4 milliards de dollars directement attribuables au tourisme. Analysé par niveau de gouvernements, les résultats de l'étude montrent que le tourisme a généré 5,3 % des revenus fiscaux du gouvernement fédéral, le même pourcentage pour les administrations provinciales et territoriales et 2,1 % pour les municipalités.

L'étude fait état également des recettes fiscales par dollar consacré aux dépenses touristiques. Ainsi, pour chaque tranche de 100 dollars de dépenses touristiques, les trois paliers de gouvernements ont touché collectivement 22,90 dollars en 1992. Plus précisément, le gouvernement fédéral a reçu 12,40 dollars, les gouvernements provinciaux et territoriaux 8,90 dollars et les administrations locales 1,60 dollar.

L'inflation dans le tourisme

Quel est le taux d'inflation pour les biens et services reliés au tourisme et croît-il plus vite que dans l'ensemble de l'économie ? Tout d'abord, soulignons que le taux d'inflation pour l'ensemble du tourisme est la résultante des augmentations ou diminutions de prix pour un grand nombre de variables. On se doit donc de considérer les mêmes catégories de dépenses que celles précédemment étudiées, du transport à la restauration en passant par l'hébergement.

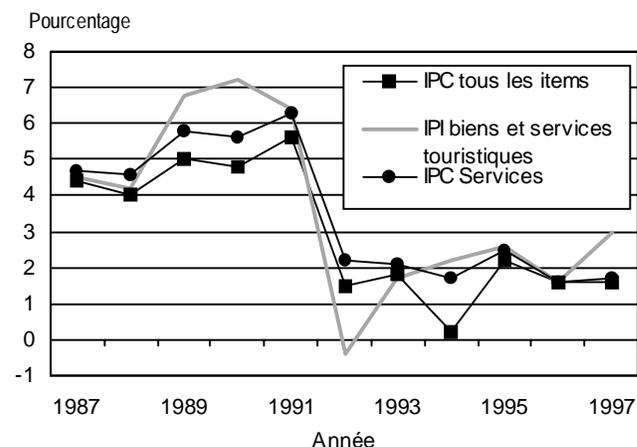
En 1997, les prix¹² pour l'ensemble des biens et services touristiques ont augmenté de 3,0 % par rapport à l'année précédente. Le premier trimestre (données non désaisonnalisées) a été particulièrement touché, le taux d'inflation avoisinant les 6 %. Les services de transport ont affiché la hausse la plus forte pendant 1997, alors que les prix ont cru de 4,0 %. Ce sont les fluctuations des prix dans le domaine du transport aérien de passagers qui ont grandement contribué à cette situation, avec une inflation de 6,2% durant l'année.

Les hausses de prix en 1997 ont été moins fortes pour les autres catégories de dépenses. Ainsi, les taux d'inflation ont été de 2,3 %, 1,6 % et 2,3 % respectivement pour l'hébergement, la restauration et les autres biens et services touristiques.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'ensemble des items, une mesure plus générale des prix dans l'économie, a affiché une croissance de 1,6 % en 1997 par rapport à l'année précédente. Il s'agit donc d'un taux près de la moitié de celui de l'ensemble des biens et services touristiques tel que mesuré par l'indice implicite de prix (IPI). Cette situation n'est pas unique à 1997 comme le montre le graphique suivant.

Ainsi, de 1987 à 1997, l'augmentation des prix a été plus importante au niveau des biens et services touristiques (IPI) que dans l'ensemble des produits achetés par les consommateurs (IPC), et ce, 9 ans sur 11. Les deux exceptions

Figure 6.5
Inflation dans le tourisme vis-à-vis le reste de l'économie



Sources : Indicateurs nationaux du tourisme et Indice des prix à la consommation.

ont été les années 1992 et 1993, l'année 1992 étant même marquée par une baisse de prix pour les produits touristiques. En analysant les fluctuations de prix sur toute la période, on note que les prix reliés au tourisme ont cru de 43 % alors que l'IPC a augmenté de 32 %. Analysé sous un autre angle, la hausse des prix a été, en moyenne, de un pour cent plus élevée par année pour les biens et services touristiques que pour l'ensemble des produits et services achetés par les individus.

Revue préliminaire de 1998

En 1998, les dépenses touristiques au Canada ont atteint 47,0 milliards de dollars, dont 14,2 milliards ou 30 % par les non-résidents et 32,8 milliards ou 70 % par les Canadiens. La part des dépenses totales attribuable aux non-résidents augmente régulièrement depuis neuf ans.

Les dépenses des visiteurs étrangers ont augmenté de 11,4 % par rapport à 1997, ce qui représente un taux de croissance plus de deux fois plus élevé (5,1 %) que celui des dépenses des Canadiens. En 1998, le taux global combiné d'augmentation des dépenses touristiques au pays se chiffrait à 7,0 %, taux nettement plus élevé que celui enregistré en 1997 (5,3 %) et en 1996 (4,7 %). Contrairement aux deux années précédentes, durant lesquelles la fermeté des dépenses tenait principalement à celles au titre des transports, 1998 est marquée par des gains appréciables dans les secteurs de l'hébergement (10,7 %) et de la restauration (9,0 %).

Après correction de l'inflation, on constate que les dépenses touristiques ont augmenté considérablement au Canada en 1998 (5,0 %), hausse qui met un terme à la tendance à la baisse observée depuis 1995. L'augmentation appréciable (9,0 %) des dépenses des non-résidents est de nouveau la source principale de croissance de la demande globale, les Canadiens quant à eux ayant augmenté leurs dépenses de 3,3 %. En 1998, le nombre de voyageurs américains au Canada a augmenté fortement (8,3 %) comparativement à 1997, nos voisins du Sud profitant de la faiblesse du dollar canadien durant l'année. Le nombre de voyages avec séjour d'une ou plusieurs nuits, plus coûteux, ont augmenté de 11,1 %, taux plus élevé que celui observé pour les visites d'un jour (6,9 %). Cependant, la situation n'est guère aussi favorable en ce qui concerne les visiteurs venant d'Europe ou de la région Asie-Pacifique, le nombre des premiers ayant diminué pour la deuxième fois cette décennie (-2,4 %) et celui des seconds ayant baissé encore davantage (-19,5 %).

Le solde du compte des voyages du Canada (y compris les tarifs passagers), c'est-à-dire la différence entre les dépenses des visiteurs étrangers au Canada et celles des résidents du Canada à l'étranger, qui se chiffre à -3,3 milliards de dollars en 1998, représente le déficit le plus faible en dix ans. Cette situation résulte du plus grand nombre de visiteurs américains au Canada et du fait que presque 15 % de plus de visiteurs canadiens ont décidé de rester chez eux en 1998.

Les prix des biens et services touristiques augmentent plus rapidement que l'indice des prix à la consommation

Le taux global d'inflation des biens et services touristiques, tel que mesuré par l'indice implicite des prix, est de 2,1 % en 1998 comparativement à 3,0 % observé l'année précédente. En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'ensemble des biens et services, une mesure plus générale de la variation des prix, a augmenté légèrement (1 %) durant l'année. On enregistre l'augmentation des prix la plus prononcée dans le secteur de l'hébergement (4,5 %) et un mouvement plus modeste dans celui des transports (1,1 %).

Hausse du nombre d'emplois générés par le tourisme

En 1998, le tourisme a généré globalement 518 000 emplois à temps plein et à temps partiel, soit une hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente. On a obtenu des résultats

particulièrement intéressants dans le secteur du transport aérien, avec une hausse du nombre de voyageurs. En 1998, la croissance de l'emploi lié au tourisme est comparable à celle observée pour l'ensemble du secteur des entreprises, après avoir été nettement supérieure les trois années précédentes.

Résumé et Conclusion

Le Compte Satellite du Tourisme et les Indicateurs nationaux du tourisme constituent une source importante d'information pour l'analyse de ce secteur au pays. Le présent chapitre voulait répondre à certaines questions concernant son importance, que ce soit de la valeur des dépenses effectuées par les divers visiteurs à l'emploi attribuable à cette activité, en passant par les sommes que les gouvernements en retirent sous forme de taxes. La taille des montants en cause démontre la part significative du tourisme au sein de l'économie canadienne.

Par ailleurs, les divers changements qui s'opèrent présentement au sein de notre société (tels la plus grande utilisation d'Internet, la mondialisation des échanges, le quasi-effacement des frontières en Europe et la retraite des babyboomers) vont certes, dans un avenir plus ou moins rapproché, avoir une influence directe sur le tourisme, aussi bien au Canada que dans le reste du monde.

Notes

- 1 La version originale de ce chapitre a été écrite en français.
- 2 Les données sont celles disponibles au premier avril 1999.
- 3 Tous les voyages ne constituent pas du tourisme. En sont exclus le navettage, les voyages pour fins d'étude ou de travail dans un nouvel endroit, ainsi que ceux effectués par les migrants, les diplomates ou membres des forces armées en affectation ainsi que le personnel d'équipage.
- 4 Les pourcentages sont basés sur l'année de référence 1992.
- 5 Les dépenses effectuées par les non-résidents au Canada sont également appelées exportations ou demande étrangère. Les dépenses effectuées par les Canadiens au pays constituent la demande intérieure.
- 6 Voir Info-Voyages, No. 87-003 au catalogue, Volume 18, n° 3 L'accord « Ciels ouverts » canado-américain : trois ans après.

- ⁷ D'importants travaux sont présentement menés par la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada afin de mettre sur pied un Module des ressources humaines pour le tourisme, lequel viendrait se joindre aux CST et INT. Le Module permettrait d'étendre et de désagréger les mesures actuelles d'emploi et de salaires et d'y joindre notamment des variables socio-démographiques telles le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et le type d'occupation.
- ⁸ Première année pour laquelle les données des Indicateurs Nationaux du Tourisme existent.
- ⁹ Il existe généralement un certain délai entre le moment où la production baisse et celui où les entreprises décident de réduire leurs effectifs. De même, les sociétés préfèrent généralement patienter un peu avant de rappeler tous leurs employés après une reprise des activités.
- ¹⁰ La présente section reprend les grandes lignes d'une étude menée par la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada pour le compte de la Commission canadienne du tourisme et qui s'intitule "Estimations des recettes du gouvernement imputables au tourisme, 1992". Par ailleurs, le lecteur devra noter que certaines révisions ont été apportées aux estimations totales des divers impôts après la parution de l'étude.
- ¹¹ Les impôts indirects touchent principalement les dépenses alors que les impôts directs sont principalement associés au revenu.
- ¹² Ces estimations sont dérivées à partir des indices implicites de prix, soit en divisant les estimations des dépenses en prix courants par celles en prix constants de l'année de base (1992). Ce faisant, les prix traduisent non pas uniquement des variations pures de prix mais aussi des modifications au schéma de pondération des dépenses.